

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE D'AUBIAT  
PROJET : REHABILITATION D'UNE GRANGE EN MAIRIE A  
AUBIAT

---

# *C. C. T. P.*

*(CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES)*

---

PHASE (DCE)  
DOSSIER DCE DU 01/08/2017

LOT 02 ENDUITS DE FACADES

## ARCHITECTES

BOURBONNAIS JACOB 9 PLACE MARECHAL FAYOLLE - 63000 CLERMONT FD.  
TEL. 04.73.19.03.58 - FAX 04.73.19.02.97

---

## **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES**

### **ENDUITS EXTERIEURS**

#### **A. DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (DTU)**

Exécution des travaux suivant DTU en vigueur à ce jour, y compris :

- \* Cahier des Clauses Techniques (CCT).
- \* Cahier des Clauses Spéciales (CCS).

Ces deux types de documents sont d'application contractuelle

D'autres documents tels que Mémentos et Guides de choix sont utiles à la conception des ouvrages, mais ne sont pas destinés à être imposés à l'entrepreneur

Liste complète des DTU suivant le Référentiel Technique et Réglementaire de la construction **REEF 4** édité par le **CSTB**. Edition en vigueur à ce jour

#### **B. NORMES**

**Les normes européennes Euro-codes** (*transposées en normes nationales NF EN*) de conception et de calcul des bâtiments et des ouvrages de génie civil, élaborés par le Comité européen de normalisation (CEN), sont obligatoires et applicables.

**Normes Françaises Homologuée (NF)** : conformément au décret n° 84/74 modifié du 26 janvier 1984, l'application des **Normes Françaises Homologuée (NF)** est obligatoire.

**Les normes expérimentales (XP)** sont également applicables.

**Les fascicules de documentation (FD)** sont des documents de référence à caractère essentiellement informatif.

**Les normes et réglementation handicapés** sont également applicables.

#### **C. DIVERS**

---

Tous les Codes, Lois, Règlements, Règles Professionnelles etc. concernant la construction de bâtiments sont applicables

L'entrepreneur du présent lot prendra obligatoirement connaissance de la notice Plan Général Coordination Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS) établie par un bureau spécialisé SPS désigné par le Maître d'Ouvrage et jointe au présent dossier.

L'offre de l'entreprise tiendra obligatoirement compte des exigences de la dite Notice.

Le présent CCTP est complémentaire aux plans Architecte. Avant chiffrage du quantitatif et afin d'éviter toutes contestations ultérieures, l'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement prendre connaissance de l'ensemble des pièces constituant le dossier, à savoir plans architecte, plans techniques, plans de détails, pièces écrites etc. et faire part de ses observations en temps voulu au maître d'œuvre.

Important : L'incidence de l'ensemble des présentes Prescriptions Techniques doit être inclus aux prix unitaires.

Les entreprises doivent vérifier la conformité des implantations avec les plans architecte. Toute erreur ou divergence avec les plans doit être signalée préalablement à l'exécution des ouvrages.

Les modifications et réajustements éventuels seront exécutés suivant indications de l'architecte et après validation par le Maître d'Ouvrage.

#### **D. PIEDS DE MUR**

Les enduits extérieurs, autres que ceux à base de liants hydrauliques (ex. exclusivement à base de chaux aérienne) ou capillaires (W0 ou W1), seront arrêtés au-dessus de la zone de rejaillement, soit au minimum 20 cm au-dessus du sol, sans toutefois être au-dessous de la coupure de capillarité des maçonneries neuves.

Les enduits en pieds de mur seront fortement dosés en liants hydrauliques ou à faible capillarité (W2) et seront descendus au niveau du sol fini.

#### **E SUPPORT EN MACONNERIE**

Les supports doivent être conformes aux Prescriptions des DTU les concernant et notamment DTU n° 20.11 pour les parois en maçonnerie d'agglomérés et DTU N° 23.1 pour les parois en béton banché.

Réception obligatoire de toutes les parois extérieures avant l'exécution des travaux du présent lot, en présence de l'architecte et de l'entrepreneur du lot Maçonnerie.

#### **F. ECHAFAUDAGE ET PROTECTION**

Tous les échafaudages, protections et nettoyages nécessaires sont à la charge du présent lot.

#### **G. ENDUIT TRADITIONNEL**

Enduit réalisé en trois couches conformément au DTU 26.1 et comprenant :

- Une première couche dite gobetis ou couche d'accrochage.
- Une deuxième couche formant le corps d'enduit.
- Une troisième couche appelée couche de finition.

Les caractéristiques des enduits sur supports de maçonnerie neuve sont définies dans le DTU 26.1 et concernent : la planéité, l'épaisseur, l'aspect, l'aplomb et l'adhérence

#### **H. ENDUIT D'IMPERMEABILISATION**

Les enduits d'imperméabilisation par projection mécanique doivent être réalisés conformément aux Avis Techniques sanctionnant le produit utilisé, ainsi qu'aux documents normatifs en vigueur à ce jour.

L'Avis Technique Spécifique à chaque type d'enduit devra préciser s'il peut ou non se substituer à un enduit traditionnel réalisé avec incorporation d'hydrofuge tel que définit au DTU 26-1.

En tout état de cause seuls, sont applicables en soubassement les enduits ne contenant pas de chaux aérienne et présentant une faible capillarité.

Seul sont autorisés les produits bénéficiant de la Certification CERTIFIE CSTB CERTIFIED des mortiers d'enduit monocouche. Le document technique du référentiel de la marque est à fournir par l'entrepreneur du présent lot, à l'architecte et au bureau de contrôle.

### **I. SUPPORTS ANCIENS**

Les opérations préalablement nécessaires : décapage et nettoyage du support suivi d'une humidification soignée avec éventuellement une opération de mise en place d'un grillage sont dues.

Les murs seront débarrassés de toutes parties de revêtements anciens tels enduits (en mortier de ciment, en plâtre, etc...) peintures, etc...

S'il est nécessaire, un brossage à la brosse métallique, un lavage à grande eau ou à l'eau acidifiée suivi d'un lavage abondant à l'eau seront dus.

Les surfaces souillées seront bouchardées.

D'une manière générale, il conviendra de dégrader les joints sur une profondeur de 1 à 3 cm.

En cas de nécessité, il conviendra de poser au préalable un treillis métallique.

La préparation des surfaces reconnues défectueuses nécessite le recours aux dispositions suivantes:

Redressement en surcharge soit au mortier de ciment (surfaces localisées ou de faible épaisseur), soit au mortier de ciment ou au mortier bâtard armé d'un grillage pour des épaisseurs plus importantes.

### **J. ECHANTILLONS**

L'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement des échantillons de 1 m<sup>2</sup> minimum, à raison de 3 essais par tons, et par type d'enduit.

## **1 ENDUITS DE FAÇADES**

### 1.1 Enduit de restauration sur anciennes façades.

Enduit de restauration au mortier de chaux hydraulique naturel teinté masse pour protection, parement et imperméabilisation des façades du bâti ancien.

\* Enduit projeté à la machine, réalisé en deux couches conformément aux prescriptions techniques du fabricant, compris :

#### **Piquage complet : Travaux Préparatoires :**

- \* Echafaudage et protections nécessaires des ouvrages existants
- \* Préparation des supports afin qu'ils soient sains, propres, dépoussiérés humidifiés, etc. d'une façon générale conforme au DTU 26.1.
- \* Descellement ou suppression de tous éléments métalliques ou autres apparents en façades, compris rebouchage des trous au ciment teinté et résine époxy. (Exemple : arrêts marseillais, butées hautes et basses, gonds, bouts de fer, etc. à voir sur place)
- \* Piquage de crépi existant compris dégarnissage des joints lavage à l'eau sous pression.
- \* Ouverture des fissures et garnissage avec Parexal 8 jours au minimum avant l'enduit
- \* Armature nécessaire par un treillis en fibre de verre débordant de 15 cm de part et d'autre des fissures.
- \* Nettoyage général en fin de travaux.
- \* Toutes manutentions pour enlèvement des déblais aux décharges publiques

#### **Armature obligatoire :**

- \* Pour dressement d'enduit en continu supérieur à 2.5 cm d'épaisseur.
- \* Pour le pontage des jonctions de parties bois ou métallique avec débord de 15 cm de part et d'autre.
- \* Pour les supports friables, hétérogènes ou avec renformis.
- \* Présence de bois ou métal : recouvrir les parties bois d'un feutre bitumineux (NF P 84-302). Eliminer la rouille et application d'une peinture antirouille appropriée.

#### **Enduit sur maçonnerie pierres :**

- \* Préparation des supports après piquage afin qu'ils soient sains, propres, dépoussiérés
- \* Regarnissage des joints.
- \* Dégrossis taloché à l'enduit de restauration monocouche "Parexal" de chez Parex Lanko, classement MERUC 31151.

#### **Enduit de Finition**

- \* Enduit de restauration monocouche "Parexal" de chez Parex Lako, classement MERUC 31151. Epaisseur minimum de recouvrement de la maçonnerie, 20 mm en tous points après finition.
- \* Aspect Taloché fin.
- \* Ton beige.
- \* Compris toutes sujétions pour panneaux de différentes teintes.
- \* Important : avant chiffrage, l'entrepreneur du présent lot se rendra sur place afin de se rendre compte de l'état de l'enduit et du support, afin de chiffrer la technique la mieux adaptée à la situation.

#### **Localisation :**

Ensemble de la façade Sud.  
Ensemble de la façade Nord.  
Ensemble du pignon Est.  
Ensemble du pignon Ouest sauf bâtiment préau.

## 1.2 Cornières d'angles

Fourniture et pose sur angles saillants de cornières d'angles fabriquées à partir de fil galvanisé avec arête recouverte de PVC. Référence "WIDRA APK" de chez Bekaert ou équivalent. Teinte au choix de l'architecte suivant les 3 possibilités de la gamme. Cornières conformes aux normes EN 10218-2, EN 10244-1 et EN 10264-4.

### Localisation :

Sur toutes les embrasures de baies.  
Les encadrements de baies en saillis

## 1.3 Nettoyage, rejointement et traitement hydrofuge des ouvrages pierres et briques.

Nettoyage à l'eau sous pression et brossage d'ouvrages naturels en pierre de parement, et/ou en briques apparentes. Compris :

- \* Echafaudage nécessaire.
- \* Protection des ouvrages existants.
- \* Descellement ou suppression de tous éléments métalliques ou autres apparents en façades, compris rebouchage des trous au ciment teinté et résine époxy. (Exemple : arrêts marseillais, butées hautes et basses, gonds, bouts de fer, etc. à voir sur place)
- \* Piquage des joints et rejointement à l'identique au mortier spécial teinté masse prêt à l'emploi
- \* Gommage façon monument historique sur les ouvrages en pierre.
- \* Toutes manutentions pour enlèvement des déblais aux décharges publiques.
- \* Traitement avec produit hydrofuge en finition.
- \* Toutes sujétions pour une finition parfaite.

### Localisation :

Chaines d'angles.  
Embrasures de baies.  
Encadrement de baies.  
Bassoirs.  
Bandeaux intermédiaires.

## **2 OPTION 1 : ENDUIT PREAU FAÇADES EXTER. ET INTER.**

## 2.1 Enduit de restauration sur anciennes façades.

Enduit de restauration au mortier de chaux hydraulique naturel teinté masse pour protection, parement et imperméabilisation des façades du bâti ancien.

\* Enduit projeté à la machine, réalisé en deux couches conformément aux prescriptions techniques du fabricant, compris :

### **Piquage complet : Travaux Préparatoires :**

\* Echafaudage et protections nécessaires des ouvrages existants

\* Préparation des supports afin qu'ils soient sains, propres, dépoussiérés humidifiés, etc. d'une façon générale conforme au DTU 26.1.

\* Descellement ou suppression de tous éléments métalliques ou autres apparents en façades, compris rebouchage des trous au ciment teinté et résine époxy. (Exemple : arrêts marseillais, butées hautes et basses, gonds, bouts de fer, etc. à voir sur place)

\* Piquage de crépi existant compris dégarnissage des joints lavage à l'eau sous pression.

\* Ouverture des fissures et garnissage avec Parexal 8 jours au minimum avant l'enduit

\* Armature nécessaire par un treillis en fibre de verre débordant de 15 cm de part et d'autre des fissures.

\* Nettoyage général en fin de travaux.

\* Toutes manutentions pour enlèvement des déblais aux décharges publiques

### **Armature obligatoire :**

\* Pour dressement d'enduit en continu supérieur à 2.5 cm d'épaisseur.

\* Pour le pontage des jonctions de parties bois ou métallique avec débord de 15 cm de part et d'autre.

\* Pour les supports friables, hétérogènes ou avec renformis.

\* Présence de bois ou métal : recouvrir les parties bois d'un feutre bitumineux (NF P 84-302). Eliminer la rouille et application d'une peinture antirouille appropriée.

### **Enduit sur maçonnerie pierres :**

\* Préparation des supports après piquage afin qu'ils soient sains, propres, dépoussiérés

\* Regarnissage des joints.

\* Dégrossis taloché à l'enduit de restauration monocouche "Parexal" de chez Parex

Lanko, classement MERUC 31151.

### **Enduit de Finition**

\* Enduit de restauration monocouche "**Parexal**" de chez Parex Lako, classement MERUC 31151. Epaisseur minimum de recouvrement de la maçonnerie, 20 mm en tous points après finition.

\* Aspect Taloché fin.

\* Ton beige.

\* Compris toutes sujétions pour panneaux de différentes teintes.

\* **Important** : avant chiffrage, l'entrepreneur du présent lot se rendra sur place afin de se rendre compte de l'état de l'enduit et du support, afin de chiffrer la technique la mieux adaptée à la situation.

### **Localisation :**

La façade Ouest et le pignon Sud du préau.

Les murs intérieurs du préau.

## 2.2 Cornières d'angles

Fourniture et pose sur angles saillants de cornières d'angles fabriquées à partir de fil galvanisé avec arête recouverte de PVC. Référence "WIDRA APK" de chez Bekaert ou équivalent. Teinte au choix de l'architecte suivant les 3 possibilités de la gamme. Cornières conformes aux normes EN 10218-2, EN 10244-1 et EN 10264-4.

### Localisation :

Sur toutes les embrasures de baies.

## 2.3 Nettoyage, rejointement et traitement hydrofuge des ouvrages pierres et briques.

Nettoyage à l'eau sous pression et brossage d'ouvrages naturels en pierre de parement, et/ou en briques apparentes. Compris :

- \* Echafaudage nécessaire.
- \* Protection des ouvrages existants.
- \* Descellement ou suppression de tous éléments métalliques ou autres apparents en façades, compris rebouchage des trous au ciment teinté et résine époxy. (Exemple : arrêts marseillais, butées hautes et basses, gonds, bouts de fer, etc. à voir sur place)
- \* Piquage des joints et rejointement à l'identique au mortier spécial teinté masse prêt à l'emploi
- \* Gommage façon monument historique sur les ouvrages en pierre.
- \* Toutes manutentions pour enlèvement des déblais aux décharges publiques.
- \* Traitement avec produit hydrofuge en finition.
- \* Toutes sujétions pour une finition parfaite.

### Localisation :

Chaines d'angles.  
Embrasures de baies.  
Encadrement de baies.  
Bassoirs.  
Piliers.

## **3 OPTION 2 : ENDUIT PIGNON GARAGE COMMUNAL**

### 3.1 Enduit de restauration sur anciennes façades.

Enduit de restauration au mortier de chaux hydraulique naturel teinté masse pour protection, parement et imperméabilisation des façades du bâti ancien.

- \* Enduit projeté à la machine, réalisé en deux couches conformément aux prescriptions techniques du fabricant, compris :

**Piquage complet : Travaux Préparatoires :**

- \* Echafaudage et protections nécessaires des ouvrages existants
- \* Préparation des supports afin qu'ils soient sains, propres, dépoussiérés humidifiés, etc. d'une façon générale conforme au DTU 26.1.
- \* Descellement ou suppression de tous éléments métalliques ou autres apparents en façades, compris rebouchage des trous au ciment teinté et résine époxy. (Exemple : arrêts marseillais, butées hautes et basses, gonds, bouts de fer, etc. à voir sur place)
- \* Piquage de crépi existant compris dégarnissage des joints lavage à l'eau sous pression.
- \* Ouverture des fissures et garnissage avec Parexal 8 jours au minimum avant l'enduit
- \* Armature nécessaire par un treillis en fibre de verre débordant de 15 cm de part et d'autre des fissures.
- \* Nettoyage général en fin de travaux.
- \* Toutes manutentions pour enlèvement des déblais aux décharges publiques

**Armature obligatoire :**

- \* Pour dressement d'enduit en continu supérieur à 2.5 cm d'épaisseur.
- \* Pour le pontage des jonctions de parties bois ou métallique avec débord de 15 cm de part et d'autre.
- \* Pour les supports friables, hétérogènes ou avec renformis.
- \* Présence de bois ou métal : recouvrir les parties bois d'un feutre bitumineux (NF P 84-302). Eliminer la rouille et application d'une peinture antirouille appropriée.

**Enduit sur maçonnerie pierres :**

- \* Préparation des supports après piquage afin qu'ils soient sains, propres, dépoussiérés
- \* Regarnissage des joints.
- \* Dégrossis taloché à l'enduit de restauration monocouche "Parexal" de chez Parex Lanko, classement MERUC 31151.

**Enduit de Finition**

- \* Enduit de restauration monocouche "Parexal" de chez Parex Lako, classement MERUC 31151. Epaisseur minimum de recouvrement de la maçonnerie, 20 mm en tous points après finition.
- \* Aspect Taloché fin.
- \* Ton beige.
- \* Compris toutes sujétions pour panneaux de différentes teintes.
- \* Important : avant chiffrage, l'entrepreneur du présent lot se rendra sur place afin de se rendre compte de l'état de l'enduit et du support, afin de chiffrer la technique la mieux adaptée à la situation.

**Localisation :**

Ensemble du pignon Est du garage communal.

### 3.2 Cornières d'angles

Fourniture et pose sur angles saillants de cornières d'angles fabriquées à partir de fil galvanisé avec arête recouverte de PVC. Référence "WIDRA APK" de chez Bekaert ou équivalent. Teinte au choix de l'architecte suivant les 3 possibilités de la gamme.

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE D'AUBIAT  
PROJET : REHABILITATION D'UNE GRANGE EN MAIRIE A AUBIAT

PHASE (DCE)  
DOSSIER DCE DU 01/08/2017

LOT 02 ENDUITS DE FACADES

---

Cornières conformes aux normes EN 10218-2, EN 10244-1 et EN 10264-4.

**Localisation :**

Sur tous les angles saillants des façades.